

Bordeaux, le 19 mai 2022

## Lancement de la saison de surveillance et de lutte contre le moustique tigre en Nouvelle-Aquitaine

Depuis le 1<sup>er</sup> mai a débuté la saison de surveillance du moustique tigre et le plan d'action de lutte contre les maladies vectorielles.

Le moustique tigre est désormais actif dans tous les départements de Nouvelle-Aquitaine hormis la Creuse, il est cependant implanté de manière inégale sur les territoires.



Fin 2021 le moustique tigre est «implanté» :

- en métropole dans 3 934 communes
- en Nouvelle Aquitaine dans **621 communes** sur 4 307 (soit 14%) avec + 54 communes colonisées en 1 an.

L'ARS finance, dans le cadre d'un marché public, un opérateur de lutte contre le moustique tigre, ici Altopictus<sup>1</sup>, qui forme et accompagne des agents municipaux dans **des opérations de porte-à-porte pour informer les habitants et leur apprendre les bons gestes pour éviter l'invasion.**

Même lorsque la commune est déjà colonisée par le moustique tigre, depuis plusieurs saisons, ces gestes restent indispensables ! Ils permettent d'éviter la prolifération du moustique, ou du moins, de retarder son invasion, chaque saison.

### Comment lutter ? En supprimant ou vidant tous les endroits et objets pouvant retenir l'eau de pluie pour empêcher le moustique tigre de pondre et de proliférer !

Le moustique tigre (de son nom scientifique *Aedes albopictus*) est un moustique urbain, qui se déplace peu : il vit dans un rayon de 150 m... **le moustique qui vous pique est donc né dans votre quartier !**  
**La femelle pond dans de très petites quantités d'eau principalement dans nos jardins : l'équivalent d'un bouchon renversé lui suffit !**

>> [Découvrez la Checklist](#) des endroits à vider, éliminer ou surveiller pour éviter l'invasion de moustiques tigres.



### Lutter contre le moustique tigre pour prévenir le risque d'épidémie

Outre la nuisance indéniable qu'il entraîne, il est important de lutter contre la présence de moustique tigre en raison du risque épidémique qu'il représente. **Le moustique tigre est, en effet, potentiellement « vecteur » des virus de la Dengue, du Chikungunya, et du Zika.**

<sup>1</sup> cf carte autres opérateurs dans dossier de presse

Ces maladies ne sont pas encore présentes en métropole mais sévissent à plusieurs endroits du globe (épidémie de Dengue à la Réunion et à la Martinique pour la France). Elles **peuvent être importées** par des voyageurs porteurs du virus (ce qu'on appelle des *cas importés*). Si un cas de suspicion de Dengue, Chikungunia ou Zika apparaît, le médecin déclare immédiatement le cas à l'ARS. Celle-ci déclenche une enquête de repérage du moustique autour du domicile du patient. Si le résultat d'analyses est positif, une opération de démoustication dans un rayon de 150 m est réalisée autour du domicile. Ces actions de démoustication ne peuvent-être réalisées à l'échelle d'un quartier ou d'une commune, découvrez juste [ici](#) pourquoi (page 20-21 du dossier de presse).

**Si le moustique tigre pique une personne malade, il peut transmettre le virus en piquant d'autres personnes** (ce qu'on appellerait un *cas autochtone*). **Ce pourrait être le début d'une épidémie.**

## Où en est-on du risque sanitaire ?

Pour l'instant, en Nouvelle-Aquitaine, l'ARS en collaboration avec Santé publique France et les médecins de la région, arrive à **stopper le risque d'épidémie très rapidement**, lorsqu'une personne porteuse de ces maladies revient de zone infectée. En 2021, malgré le ralentissement du trafic aérien, **19 cas importés de Dengue ont été signalés et investigués en Nouvelle-Aquitaine** (164 cas sur la France entière). Jusqu'à présent, grâce aux mesures mises en œuvre, aucun cas autochtone n'a été recensé dans notre région. Mais la vigilance de tous les voyageurs est essentielle pour éviter l'apparition de ces maladies en métropole.

>> Retrouvez toutes [les recommandations à l'attention des voyageurs, sur le site de l'ARS.](#)

## Comment est organisée la surveillance ?

Depuis 2020, la gestion de la lutte anti-vectorielle est confiée à **l'ARS et à Santé Publique France**. Ensemble, elles assurent une **surveillance épidémiologique renforcée du 1er mai au 31 octobre**. La Dengue, le Chikungunya, et Zika doivent être obligatoirement déclarés par les médecins à l'ARS. Quand un cas importé est signalé, l'ARS met en œuvre les mesures nécessaires pour éviter la propagation de l'épidémie (voir ci-dessus).

La **surveillance entomologique** pour prévenir le risque de propagation a été confiée par l'ARS à **4 opérateurs spécialistes des moustiques** sous marché public (Altopictus, Qualyse, le Laboratoire Départemental de la Creuse, le Département de la Charente Maritime). Ils ont maillé les territoires de pièges pondoirs (782 pièges en 2021) et recueillent les signalements des citoyens (153 en 2021). Ils assurent également, sous l'impulsion de l'ARS, des actions de sensibilisation et de formations à l'attention des collectivités territoriales pour qu'elles puissent repérer et supprimer les gîtes larvaires sur l'espace public et sensibiliser leurs concitoyens.

### Aller + loin... Mieux connaître le moustique et mieux le combattre

Mauvaise nouvelle : la femelle moustique est très perspicace ! Elle pond ses œufs dans des endroits où elle sait que **l'eau va venir stagner** (un récipient, un creux de bâche, des feuilles accumulées...) en attendant la prochaine pluie ou arrosage. Elle peut pondre jusqu'à 200 œufs tous les 12 jours. Quand ils sont immergés, les œufs (qui deviennent larves, puis nymphes), donnent naissance à des moustiques en 5 jours ! **Les œufs peuvent résister plusieurs mois** en attendant de l'eau. Mais sans eau stagnante, ils ne peuvent se développer... « COUPER L'EAU AUX MOUSTIQUES » est le seul geste résolument efficace pour éviter la prolifération.

Mais bonne nouvelle ! Une fois adulte, le moustique n'aime pas voyager... (Seuls ses œufs peuvent voyager si nous les transportons involontairement). Il vit dans un périmètre de 150m... Ce qui veut dire que **si l'ensemble du voisinage applique les bons gestes, c'est tout le quartier qui peut espérer un été tranquille !**

>> **DRIVE à disposition** Consultez le **DOSSIER DE PRESSE** et téléchargez des **PHOTOS libres de droits** :

[https://drive.google.com/drive/folders/1fWl3wn\\_GGvOds3PxS8F3tUBl4LiuT26I?usp=sharing](https://drive.google.com/drive/folders/1fWl3wn_GGvOds3PxS8F3tUBl4LiuT26I?usp=sharing)

+ d'infos sur : [la gestion de la surveillance](#), [les protocoles d'alertes médicales](#), [les bons réflexes pour éviter sa prolifération](#), [les conseils pour éviter les piqûres](#), [des documents ou initiatives pédagogiques inspirantes...](#)

[www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr](http://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr)



### Contact presse

Agence régionale de santé  
Nouvelle-Aquitaine

Ligne presse : 06 65 24 84 60  
[ars-na-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-na-communication@ars.sante.fr)

